



CIRCULAIRE DE RENTRÉE – 2026-2027

Bienvenue à l'école Saint-Armel. Nous avons comme priorité le bien-être de vos enfants, afin qu'ils puissent apprendre et grandir sereinement. Toute l'équipe de l'école Saint-Armel s'y engage, et vous êtes bien évidemment nos premiers partenaires. Très bonne rentrée à toutes et tous !

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'école Saint-Armel

Nous vous accueillons :

De 8h25 à 8h35 le matin, et à 13h30 l'après-midi

Vos enfants sortent :

À 11h45 le matin, et à 16h30 l'après-midi

Les portails sont fermés à 8h40 le matin, 13h35 l'après-midi. Tout retard perturbe le fonctionnement de la classe.

Élémentaire

Le matin, **les parents déposent leurs enfants au portail d'entrée.**

Le midi, **tous les parents récupèrent leurs enfants au grand portail de sortie.**

Le soir :

- Les parents **de CP et CE1** peuvent entrer par le petit portail **rue de Suisse à 16h30 ;**
- Les parents **de CE2, CM1, CM2 non autorisés à partir seuls** peuvent attendre les élèves **au grand portail rue de Suisse.**

À partir du CE2, les enfants autorisés à sortir seul ou avec leur fratrie **devront présenter chaque jour leur carte de sortie.** Cette carte est délivrée après autorisation parentale.

Maternelle

Les parents **entrent dans l'enceinte de l'école et déposent leurs enfants devant la porte extérieure de leur classe.**

A 13h30, les élèves qui déjeunent à la maison **doivent être accompagnés aux toilettes et déposés devant la salle de sieste.**

Garderie

De **7h30 à 8h30**, la garderie est assurée par Marie-Anne Delaunay.

Le soir, la garderie de **maternelle** est assurée par Agathe Sarr et Sonia Loret jusqu'à **18h30.**

L'étude et la garderie d'élémentaire sont assurées par Sonia Loret de **16h30 à 17h30** côté élémentaire, puis côté maternelle jusqu'à **18h30**.

Le goûter du soir est **fourni par les familles, les boissons sucrées et les gâteaux salés ne sont pas autorisés**. Nous fournissons l'eau.

Les parents doivent déposer ou attendre leurs enfants **à la porte de la garderie**.

Stationnement

Pour des raisons de sécurité et dans le cadre de Vigipirate, il est **interdit de se garer et de s'arrêter devant le portail du personnel de l'école et sur le parking**. Ce parking est exclusivement réservé aux personnels de l'école et aux véhicules d'urgence.

Diffusion de l'information

Nous communiquerons avec vous **par écrit, par mail** (saintarmel.ecole@gmail.com), ou nous **informerons votre ou vos enfant(s)**. Vous trouverez également de nombreuses informations **sur notre site internet** : www.ecolesaintarmelrennes.fr

Absence et retard

Toute absence, et tout retard, doivent être **signalés au secrétariat** par téléphone, **et justifiés par les parents**.

Personnel

Nous avons **5 classes maternelle multi-âges**, avec : Gaëlle Le Grand et Claude Vincent ; Marion Régnier, Anne Séjourné et Sonia Loret ; Claire Béquet et Marie-Anne Delaunay ; Ariane Rambaud et Isabelle Guibert, Justine Le Moing et Agathe Sarr.

Ainsi que **9 classes primaires**, avec : Aurélie Paulic et Kristell Le Bodo en CP ; Maëlle Robino en CP/CM2 ; Maëlle Houard, Julie Canu et Marie Haugeard en CE1/CE2 ; Léa Andrieu, Priscille Pillet et Audrey Fouchet en CM1/CM2.

Avec l'appui de deux **postes réseau d'aide**, Corina Hannicque et Maud Le Noach ; un **poste engagement réussite**, Fabienne Thouault ; Mickaël Blandeau, **agent polyvalent** ; Djoumoite M Madi au **service restauration et entretien des locaux** ; deux **AESH**, Stéphanie Paineau et Abdel Taimourya ; Florence Lefranc en tant que **secrétaire comptable**. **L'OGEC** est présidée par Brigitte Monchâtre, et **l'APEL** par Sonia de Miniac.

Au nom de l'ensemble de la Communauté Éducative de l'École Saint-Armel, je souhaite à tous vos enfants une excellente année scolaire 2026-2027.

Nathalie Jacquet, en charge de la direction de l'école Saint-Armel